

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Poste: 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 AOUT

COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

LA CHAMBRE DÉFUNTE

Petit recueil d'extraits d'oraisons funèbres sur la Chambre qui vient de mourir.

Commençons par la République française:

« On manquerait, dit-elle, à ce qui est dû à la Chambre qui vient de finir, si l'on accusait sa volonté d'impuissance: c'est son origine, sa constitution même qui ont fait sa faiblesse. Elle s'est trouvée assez forte pour défendre la République contre ses adversaires, mais elle n'a pas trouvé en elle-même l'énergie nécessaire pour mériter par des actes décisifs le beau nom de Chambre réformatrice dont elle avait été saluée par anticipation en un moment de confiance espérance. »

Impossible de mieux indiquer que la majorité républicaine a fait banqueroute de toutes ses promesses; qu'elle a indignement trompé la « confiante espérance » du pays. Cependant la République française formule l'espoir de la revoir:

« Les personnes peuvent changer: c'est le secret des urnes électorales. Mais la politique ne changerait pas sans péril pour la République. Il faut à nos institutions une majorité de gouvernement. Cette majorité, le pays la reconstruira par l'action et l'union de tous les républicains. Les fauteurs de division seront de faux prophètes. La majorité reviendra, retrempee dans le suffrage uni-

versel, et dès à présent nous la saluons avec confiance. »

En d'autres termes, la majorité a trompé la « confiante espérance » du pays, elle a manifesté son impuissance réformatrice. Ergo elle doit revenir avec la même politique!!!

La Ligue signale la faillite de la défunte Assemblée:

« Le pays voit partir sans regrets cette Assemblée marquée au sceau de la plus décevante médiocrité, et dont le bilan moral ne peut se solder que par un passif.

« Elle ne laisse derrière elle le souvenir d'aucune œuvre utile et durable. Sa trace n'est marquée par aucune loi dont les intérêts démocratiques soient appelés à recueillir les fruits.

« Dans l'ordre économique, où il y a tout à faire, elle n'a rien fait et elle n'a tenté aucun effort pour nous détourner du gouffre béant vers lequel nous nous acheminons visiblement.

« Dans l'ordre politique, elle a donné le spectacle d'un abaissement des caractères et d'une corruption au milieu desquels le sens de l'intérêt national ne parvenait même plus à se faire jour. »

Le XIX^e Siècle tient à peu près le même langage:

« En guise de testament, la Chambre de 1881 nous laisse un certain nombre de projets qui n'ont pas encore subi l'épreuve de la discussion sénatoriale et qui ne la subiront pas impunément. Elle-même n'a pas pris très à sérieux la loi sur le recrutement, évidemment incomplète et défectueuse, ni cette loi sur l'armée coloniale qu'on vient d'expédier pour la forme en un clin d'œil, ni la loi sur les incompatibilités qu'on amendait au dernier moment pour être bien sûr qu'elle ne serait pas promulguée. »

Le Cri du Peuple résume de la sorte les opinions des divers partis sur la Chambre disparue:

« Méprisée des royalistes à cause de sa pleurerie,

» Méprisée par les bonapartistes à cause de sa mollesse,

» Méprisée par les honnêtes gens à cause de ses tripotages,

» Méprisée par la boutique, l'usine et les magasins à cause des chômages commerciaux,

» Méprisée par le peuple à cause des menteurs, des traîtres et des peureux qui la composèrent!

» Méprisée par Jules Ferry — par Jules Ferry! — qui lui arracha l'autre jour un testament d'approbation et de confiance!

» On peut dire de la Chambre défunte qu'elle mourut en tendant le derrière au coup de savate du « Tonkinois ».

L'Assemblée « ruisselante d'abnégation » a en effet mérité plus le mépris que la haine. Mais, n'en déplaise aux républicains, elle a associé le régime actuel à son infamie. Il serait injuste d'attribuer aux seuls députés de la gauche ce qui appartient à la République tout entière.

Chronique générale.

Le Figaro publie la nouvelle suivante:

« On assure que ni l'Autriche ni l'Allemagne ne prendront part à l'Exposition de 1889.

» Pressenti à ce sujet, le gouvernement autrichien aurait répondu qu'il était toujours très-heureux de participer aux expositions internationales, mais qu'il ne pouvait s'associer à la célébration de l'anniversaire d'une révolution qui fit tomber sur l'échafaud la tête d'une princesse de la Maison d'Autriche.

» Quant à la chancellerie allemande, elle aurait déclaré que l'Allemagne monarchique ne pouvait fêter le centenaire de 1789.

» Si ces faits sont exacts, n'y a-t-il pas à craindre la même abstention de la part d'autres puissances?

» Il est probable que, si l'on n'avait pas tant crié que cette Exposition était la fête de

la Révolution, on ne se serait pas exposé à ces fins de non-recevoir. »

Après l'entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche dont on parle beaucoup dans les cercles diplomatiques, il est question de l'entrevue des couples impériaux russe et autrichien. Elle aurait lieu à Kremsier, les 24 et 25 août, dans le château où se réunit, en 1828, le Reichstag autrichien, et qui appartient au cardinal Fürstemberg, lequel part aujourd'hui pour ordonner les dispositions nécessaires. Le château pourra loger les empereurs et leur suite.

On lit dans le Français:

« Le ministre de la guerre vient d'adresser le 4 août aux généraux commandant les corps d'armée, une nouvelle dépêche confidentielle où il dit que « sur la demande du général de Courcy, il a décidé d'envoyer en Annam une mission militaire chargée de réorganiser l'armée et en particulier la garde. » Cette mission comprendra quatorze officiers de toutes armes (4 colonels, 4 chefs d'escadrons, 6 capitaines) qui seront mis hors cadres; ils continueront à porter l'uniforme de leur arme, en recevant la solde sur le budget de la guerre et recevront en outre une allocation spéciale qui sera fixée par le général de Courcy et payée sur les crédits du Tonkin.

» Le ministre demande que les noms des officiers désirant faire partie de cette mission lui soient envoyés avant le 14 août, pour que le départ puisse avoir lieu au commencement de septembre. Il recommande aux généraux de faire en sorte que cet envoi soit ébruité le moins possible (sic), et de procéder par conséquent à la désignation des officiers dans le plus grand secret. Il insiste sur ce dernier point. La chose doit être considérée comme le prélude d'envois plus considérables: on va évidemment (c'est l'opinion de l'armée) organiser en Annam des régiments indigènes avec cadres européens. L'envoi de la première émission a pour but de préparer le

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

XI. — DEUX RIVAUX

Clémence était seule dans une petite voiture, qu'elle conduisait elle-même, ayant à sa droite Henri Ollwiller, à cheval, et à sa gauche son fidèle Hermann, dont le pas rude et pressé ne se laissait devancer ni par la voiture ni par le cavalier.

Il est vrai que, par une entente tacite, ces deux derniers ralentissaient le pas autant qu'ils le pouvaient pour donner au pauvre diable la possibilité de les suivre.

N'était-ce pas la présence d'Hermann qui, en ce moment où ils se trouvaient presque seuls, empêchait les deux jeunes gens de creuser dans leur pensée pour y chercher une solution qu'ils redoutaient tant l'un que l'autre?

Déjà, depuis un instant, les traits de Clémence s'assombrirent; elle répondait à peine aux questions d'Henri, inquiet, et qui craignait que le voyage ne l'eût trop fatigué.

Elle pensait à son mari; elle allait le revoir; il l'attendait et peut-être lui ferait un crime de l'intimité qu'elle paraissait avoir avec le jeune médecin.

— Viendrez-vous avec moi jusqu'à la maison où je demeure? demanda-t-elle tout à coup à son compagnon de route.

— Est-ce que cela vous contrarierait, madame? répondit vivement le jeune homme, un peu surpris.

— Moi, non, au contraire; mais peut-être vaudrait-il mieux vous en tenir à la complaisance extrême que vous avez déjà eue pour moi de venir m'accompagner jusqu'ici.

Henri eut un geste d'étonnement qui n'échappa point à M^{me} Sauvatre.

Sa position était si étrange qu'il était impossible qu'elle l'expliquât à M. Ollwiller; à lui peut-être moins qu'à tout autre.

Et cependant elle sentait qu'il fallait en sortir, sous peine de perdre son estime.

Déjà l'on apercevait les grands arbres de l'avenue qui conduisait à la demeure de son mari, et Henri, malgré son étonnement, malgré le sentiment des convenances qui lui faisait comprendre qu'il devait se rendre aux désirs de la jeune femme, ne s'était pas encore décidé à lui faire ses adieux, lorsqu'un homme, que l'impatience faisait accourir, déboucha subitement d'une route latérale, et se montra aux yeux des voyageurs préoccupés.

M^{me} Sauvatre, en reconnaissant son mari, reçut

en plein cœur une commotion profonde, comme si elle était surprise commettant une mauvaise action.

Elle arrêta instantanément sa voiture.

Ce mouvement fut imité par M. Ollwiller, qui attendit.

La position se tranchait ainsi d'une façon nette et précise, qui ne pouvait laisser aucune hésitation à la jeune femme.

— Monsieur Ollwiller, dit-elle d'une voix un peu émue, voulez-vous me permettre de vous présenter le propriétaire de la maison que j'habite? M. Sauvatre...

... Elle n'avait pas achevé de prononcer ce nom, que les deux hommes, au lieu de se saluer avec courtoisie comme elle s'y attendait, se lancèrent un de ces regards pleins de colère et de haine du côté de son mari, et empreints du mépris le plus profond dans les yeux de M. Ollwiller.

Le jeune homme, sans répondre, se retourna vers Clémence, et, avec une voix qui semblait sortir avec effort de sa poitrine:

— Vous aviez raison, madame, lui dit-il, de vouloir m'arrêter avant que j'arrivasse jusqu'à votre demeure; j'ignorais que le sanglier fût encore rentré à sa bauge, d'où il était parti depuis si longtemps.

M. Sauvatre n'entendit pas ou n'eut pas l'air d'entendre les paroles que M. Ollwiller venait d'adresser à sa femme; il semblait attendre, la

tête haute et le regard courroucé, que le jeune homme eût pris congé de Clémence, afin de se rapprocher d'elle et de s'en emparer à son tour.

Henri comprit qu'il ne pouvait, en effet, attendre davantage.

— Je vous laisse, madame, dit-il avec une profonde tristesse; peut-être ne vous reverrai-je jamais; mais quel que soit le sort qui m'attend à cet égard, soyez certaine que votre souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

— Vous me reverrez, monsieur; je ne serai pas assez ingrate pour oublier tout ce que je vous dois, s'écria la jeune femme, surexcitée par la conduite incompréhensible des deux hommes; et si quelque motif vous empêche de venir vers moi, j'irai vous remercier moi-même du service que vous m'avez rendu.

Et, achevant ces mots, elle tendit la première la main à M. Ollwiller, ce qu'elle n'avait encore jamais fait.

Le jeune homme s'inclina, et, sans tourner la tête du côté de M. Sauvatre, il s'éloigna rapidement du groupe qu'il laissa à demi stupéfait.

Seul Hermann avait, en apparence, gardé son impassibilité.

Il salua, cependant, d'un sourire de satisfaction le départ du jeune médecin.

Ses yeux se reportèrent alors du côté de M. Sauvatre.

travail et de fixer le nombre d'officiers et de sous-officiers qui seront nécessaires pour l'organisation définitive. »

La France militaire annonce que l'administration de la guerre va demander à l'administration de la marine l'envoi immédiat de 13,000 collections d'effets à destination du Tonkin.

M. JULES FERRY A LYON.

Nous lisons dans la Gazette de France :

« Les nouvelles qui nous arrivent de Lyon donnent de nombreux détails sur la réception faite à M. Jules Ferry dans cette ville.

» Samedi, à 10 heures 27 du soir, au moment où le train de Vesoul est arrivé à Perrache, plusieurs milliers de personnes encombraient la gare et ses abords.

» L'ex-ministre avait à peine mis le pied hors de son wagon qu'il fut reçu par une bordée assourdissante d'injures et de sifflets :

« A bas Ferry-Tonkin ! » criaient-ils de toute part.

« A bas Ferry ! » « A bas le misérable, l'assassin ! » « A l'eau, le Tonkinois ! »

» Par contre, de toute la foule sortit à plusieurs reprises le cri de : « Vive Courbet, vive l'amiral ! »

» Entouré de plusieurs agents de police, M. Ferry se glissa rapidement jusqu'à sa voiture qui partit au galop.

» Malgré cette course désordonnée, la foule suivit en courant, s'accrochant aux chevaux, aux portières et poussant des cris de plus en plus violents.

» C'est ainsi que l'on est arrivé à l'hôtel Collet où de nombreux groupes, aussi malveillants, attendaient le chef de l'opportunisme.

» Pour rétablir l'ordre sur ce point, la police dut être renforcée et, après de longs efforts, elle dut barrer pendant plus d'une heure la rue de la République.

» Jusqu'à minuit et demi, des bandes d'ouvriers parcouraient la ville en criant sur l'air des Lampions : « A bas Ferry ! A bas le Tonkinois ! »

» Les nouvelles qui nous sont transmises font envisager de nouveaux et très-graves incidents. »

LE CHOLÉRA.

Dans les dernières vingt-quatre heures, l'état civil de Marseille a enregistré 88 décès, dont 30 cholériques.

Les journaux de Marseille continuent à demander à la municipalité de prendre des mesures urgentes d'assainissement et énumèrent les nombreux foyers d'infection existant dans divers quartiers, tels que les bouches d'égout, des tas d'immondices, les lieux d'aisance publics, etc.

Le maire a présidé une réunion d'une vingtaine de médecins au cours de laquelle a été agitée la question de l'organisation des

bureaux de secours au cas où ils seraient nécessaires.

L'autorité militaire a décidé de faire évacuer le camp du Roët, occupé par le 40^e de ligne, qui prendra possession de la caserne Saint-Charles d'où les malades ont été évacués sur l'hôpital militaire.

M^{me} Garcin, supérieure des Sœurs hospitalières Saint-Augustin, à Marseille, a été nommée chevalier de la Légion-d'Honneur.

On télégraphie de Toulon qu'un décès causé par le choléra a été constaté ; ce cas a été foudroyant.

La victime est un musicien des équipages de la flotte, qui avait mangé dans la journée une grande quantité de coquillages et de fruits.

La municipalité a pris des mesures sanitaires et a fait doubler le service du balayage.

Un quartier-maître chauffeur annamite vient également de mourir.

D'après un télégramme de Rome, un voyageur qui se trouvait dans le train de Marseille à Gênes et qui avait des symptômes suspects de choléra, a été isolé à Voltri.

BAYONNE. — Une dépêche particulière nous apprend que le choléra vient d'éclater dans cette ville.

LA RÉPUBLIQUE C'EST LA GUERRE

M. Edmond Béraud, rédacteur de la Gazette de France, a fait paraître récemment une excellente brochure intitulée : *La République, c'est la guerre.*

Cette brochure dresse en quelques pages l'acte d'accusation le plus terrible contre ce gouvernement qui, depuis six ans, a déjà fait une demi-douzaine de guerres.

Jusqu'en 1877, nous n'avions eu la guerre nulle part : il convenait à la France vaincue de se tenir dans la plus extrême réserve et de penser silencieusement ses blessures. Cette politique était digne et pratique, elle nous avait rendu une armée, elle nous avait permis de reconstituer un matériel de guerre remarquable, elle avait rétabli nos finances avec une rapidité qui avait étonné l'Europe. Si nous avions continué cette politique, nous eussions regagné en Europe le rang que nous occupions autrefois, et reconquis la considération universelle.

Malheureusement, les républicains sont arrivés au pouvoir, et avec eux les aventures, le gaspillage, le manque de tenue, la déconsidération et la ruine.

En six ans, nous avons été sur le point d'intervenir en Égypte ;

En Grèce ;

Au Maroc ;

Nous avons menacé la Turquie ;

Nous avons été au Congo ;

Nous avons eu la guerre d'Algérie ;

La guerre de Tunisie ;
La guerre du Cambodge ;
La guerre de Madagascar ;
La guerre du Tonkin ;
La guerre de Chine.

M. Edmond Béraud, auquel nous empruntons cette énumération, a encore oublié la campagne du Sénégal, car il ne faut pas oublier que nos soldats, lancés par la République à la recherche de la route du Niger, luttent constamment contre les populations sauvages de ces contrées brûlantes.

Ce que l'auteur de la brochure fait ressortir avec un remarquable talent, c'est la déloyauté républicaine. On se rappelle avec quel acharnement les 363 ont conduit la campagne contre le maréchal de MacMahon.

« Ils avaient répété sur tous les tons que leur politique, quand ils arriveraient au pouvoir, serait une politique de paix et de plein jour.

» On voit aujourd'hui de quelle manière ces belles promesses ont été tenues. C'est dans les coteries que l'on décide de la paix et de la guerre. Le pays n'a pas été une seule fois saisi de cette question vitale. Tout s'est fait en dehors de lui, au-dessus de lui, contre lui.

» Les républicains ont disposé de la France, au mépris de ses intérêts, et l'ont engagée sans la consulter, en violation du droit constitutionnel, dans les plus périlleuses entreprises et les plus criminelles aventures. Pour eux, la Constitution n'a été qu'une fiction et la loi une vaine formule.

» La loi constitutionnelle est précise.

« Le Président de la République, y est-il dit, ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres. »

Jamais cet assentiment n'a été ni sollicité, ni obtenu. Les ministères Ferry et autres ont fait la guerre sans autorisation ; ils se sont rendus ainsi coupables de haute trahison, tant dans la scandaleuse flibusterie financière de la Tunisie, que dans l'aventure sanglante du Tonkin.

La République a beau dire qu'elle veut la paix, elle est forcée de faire la guerre. La République met la France en opposition avec l'Europe monarchique. Il n'y a pas de place pour elle dans le concert des États européens.

La paix, pour les républicains, c'est l'impuissance, l'isolement. « Ils ne peuvent sortir de cet état d'humiliation qui pèse sur eux qu'en faisant la guerre ; et ils ne peuvent la faire que dans des conditions désastreuses. »

C'est ce que M. Béraud établit, dans sa brochure de soixante pages, avec preuves à l'appui. Et ces preuves, il n'a pas à les chercher bien loin. Il nous montre successivement le patriotisme des hommes de 1870 et des hommes politiques actuels, leur égoïsme fatal, leur complaisance à l'égard de M. de Bismarck, le conseiller secret de toutes les bêtises des Ferry, Freycinet et consorts. Il nous retrace les péripéties de la honteuse aventure de Tunisie, le sacrifice du sang de nos soldats et des millions de la

France au profit de quelques coquins qui ont rempli leurs poches.

Quant au Tonkin, on sait malheureusement où nous en sommes. Nous y avons actuellement quarante mille soldats, et M. Rouvier a accusé dernièrement à la tribune une dépense actuelle de 470 millions, sans compter les dépenses courantes et les dépenses à faire. Il a avoué 470 millions, alors qu'il n'a été voté que 266,298,742 fr. L'écart a été comblé par un artifice de finance ; destiné à masquer la pauvreté budgétaire.

L'année prochaine, ce ne sera évidemment plus 470 millions, ce sera 470 millions plus ce qui n'est pas avoué et plus l'exercice 1886, soit un total d'environ 700 millions, qui rapportera quoi à la France ? C'est ce que M. Ferry serait bien empêché de nous dire.

La brochure de M. Béraud est destinée à éclairer les électeurs sur les faits et gestes de la Chambre criminelle qui vient de se séparer. C'est là une œuvre vraiment patriotique, car il est de la plus grande utilité de bien spécifier sur qui pèse l'écrasante responsabilité des guerres de Tunisie et du Tonkin.

La majorité n'a pas cessé de couvrir son cabinet par des votes de crédits et des ordres du jour de confiance, sans restrictions et sans réserves. Ils ont vendu leurs consciences au ministère pour obtenir l'appui électoral du cabinet. Ils sont donc aussi coupables que les ministres.

Candidats de la guerre !... dit M. Béraud. C'est ainsi qu'il faut désigner à la reproduction publique les républicains qui sollicitent à nouveau les suffrages du pays.

Candidats de la guerre !... Il faut que cette accusation les marque comme une flétrissure, avant qu'elle les atteigne comme une déchéance.

AR. DE BONVILLER.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La fixation des élections aux 4 et 18 octobre n'entraîne aucune modification pour l'appel des réservistes d'infanterie et pour ceux de la 1^{re} série (classe 1876), de la cavalerie et de l'artillerie.

Il y aura lieu toutefois d'avancer ou de reculer la convocation de la 2^e série (classe 1878), qui est fixée du 25 septembre au 31 octobre.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur l'amendement de M. Brioulet supprimant toute remise ou modération d'impôt pour les appartements non loués.

M. Bury a voté pour ;
MM. Benoist, de la Bourdonnaye, Maillé (Alexis), de Maillé, de Soland, ont voté contre.

On lit dans l'Union de l'Ouest :
« Pendant que le baccalauréat est funeste au Lycée d'Angers, le Lycée de Nantes »

Celui-ci venait de se rapprocher de Clémence pour la remercier de s'être rendue si tôt au désir qu'il lui avait exprimé.

Mais M^{me} Sauvatre, étonnée et presque irritée de la scène qui venait de se passer sous ses yeux, regarda son mari avec un air qui semblait exiger une explication.

M. Sauvatre ne parut pas le comprendre.

— J'ai été douloureusement inquiet, à mon retour, lorsque j'ai appris l'accident dont vous avez été victime, lui dit-il en essayant de prendre sa main. Pourquoi ne vous êtes-vous pas immédiatement fait conduire chez vous ? Pourquoi avoir accepté l'hospitalité de gens qui ne sont pas dignes de vous recevoir ?

Ces paroles rappellèrent immédiatement à la jeune femme les terribles soupçons qui avaient assailli sa pensée depuis le jour où elle avait rencontré Henri Ollwiller.

Elle y vit la corroboration de ses craintes et de ses appréhensions, et elle se hâta d'ajouter :

— Ainsi, cet homme est indigne de toute estime ? Il a renié sa patrie malheureuse, et vous pensez que je ne dois pas le revoir ?

— Il s'est, en effet, fait l'ennemi de sa patrie, répliqua vivement M. Sauvatre, et je crois que vous devez fuir cette demeure, où il a cherché à vous attirer.

Clémence mit ses deux mains sur ses yeux, pour

cacher les larmes qui s'en échappaient, malgré ses efforts pour les retenir.

— Pourquoi paraissez-vous affligée ? demanda avec un ton affectueux le mari un peu désappointé. Est-ce que vous n'avez pas d'autres amis, disposés à vous donner leur sang et leur vie, pour vous faire oublier ceux qui ne méritent pas votre affection et votre souvenir ?

En ce moment, M^{me} Sauvatre eut une pensée qui parut la dominer tout entière.

Il lui sembla que, puisqu'elle était auprès de son mari, elle ne devait pas espérer d'autre amour que le sien, d'autre protection que la sienne, et que, sans chercher à le connaître et à l'étudier d'avantage, elle devait s'élancer dans ses bras et lui dire :

— Sauve-moi, aime-moi, fuyons ensemble, car je suis prête à t'oublier pour un autre homme, qui ne le mérite pas !

Mais son regard se porta en cet instant par hasard du côté d'Hermann.

Le jeune garçon n'était plus un homme ! c'était un monstre sauvage, aux yeux agrandis par la haine et par la plus effroyable des colères.

Ses poings crispés, dirigés sur M. Sauvatre, le menaçaient avec une fureur qui semblait n'attendre qu'une étincelle pour s'enflammer.

Il y avait, dans tout ce être, une intuition et une divination de la pensée de l'homme à qui le jeune

femme allait se confier tout entière.

Elle eut peur, et l'expansion s'arrêta sur ses lèvres.

— Hermann, qu'as-tu ? Qui t'effraie ainsi ? demanda-t-elle au sauvage.

Mais Hermann semblait ne pas entendre, et un rugissement semblable à celui d'une bête fauve, sortit seulement de sa poitrine.

Enfin le regard de Clémence, longtemps fixé sur lui, eut le pouvoir de le calmer.

— Veux-tu partir et retourner avec la voiture, comme cela a été convenu ? demanda-t-elle, aussitôt qu'elle s'aperçut de ce résultat.

— Non, pas pour que vous restiez avec lui ! riposta le garçon en montrant le poing à Lucien.

— Mais tu sais bien que je n'ai rien à craindre ; au contraire, M. Sauvatre ne peut être pour moi qu'un protecteur, et d'ailleurs, tu le vois, me voici presque rendue à la maison où je demeure.

— Il y demeure aussi lui ? dit Hermann.

— Sans doute, puisque cette maison est la sienne.

— Eh bien, j'irai jusque dans la maison, et je dirai au vieux Jérémie qu'il veille sur vous quand je ne serai pas là.

Clémence comprit qu'elle ne devait pas insister, sans crainte d'éveiller de nouveau la fureur du sauvage, et elle ranima l'allure de son cheval, afin de mettre un terme aussi prompt que possible à

des scènes qui lui paraissaient aussi pénibles que dangereuses.

La longue allée de platanes fut rapidement franchie, et Clémence se retrouva bientôt dans sa maison où elle avait hâte de rencontrer un peu de calme et de repos.

Hermann, plus calme, acceptant comme une nécessité son éloignement momentané de la demeure, était monté dans la petite voiture et avait repris la route du château d'Ollwiller, où il avait mission de la ramener.

M^{me} Sauvatre, fatiguée et énermée, regagna sa chambre avec l'aide de Jérémie, sans adresser un nouveau mot à son mari.

Mais, en montant, elle avait senti planer sur elle un fauve regard qui la contemplant comme une proie.

Était-ce donc ainsi qu'elle devait trouver l'homme dont l'amour était l'unique but de sa vie ?

Et son cœur se serra, comme sous l'attente d'un malheur.

(A suivre.)

VICTOR HUGO. — Œuvres complètes, édition définitive Hœzel-Quatinot, variantur, comprenant 46 volumes in-8°. Prix : 345 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleury, Paris.

obtiennent de notables succès. 54 élèves, nous dit le *Phare de la Loire*, ont été reçus, dans la présente année scolaire, aux divers examens pour le baccalauréat.

« Néanmoins le *Phare de la Loire* n'est pas content. Il nous dit que les professeurs du Lycée de Nantes ne sont pas fiers de ce succès, parce que, dans les conditions où il est subi et conféré aujourd'hui, le baccalauréat n'implique guère qu'une certaine médiocrité trop facilement atteinte par la plupart pour être désormais l'étiquette d'une élite. »

Voilà qui sera dur pour les professeurs d'Angers, dont les élèves n'obtiennent pas même cette « certaine médiocrité trop facilement atteinte. » Mais hâtons-nous de dire que le *Phare de la Loire* force la note à descendre et dénigre le baccalauréat, comme le *Patriote*, pour amener sa conclusion, que pour notre part, nous appelons de tous nos vœux le jour où les Lycées redonneront de fait, ce qu'ils ne sont plus que de nom, depuis la loi de 1850, cette loi Falloux qui a mis l'étiquette: *liberté* sur le pot aux roses de l'obscurantisme. »

Il nous semble que nous sommes ainsi en présence d'une campagne de dénigrement calculé résultant d'un mot d'ordre, dont le but encore mal indiqué paraît être de fermer aux établissements libres l'accès du baccalauréat, où il est avéré qu'ils réussissent trop bien. Autrement que viendrait faire ici la « loi Falloux ? » Elle n'est pour rien dans les « conditions » présentes « où » est subi et conféré le baccalauréat. Les conditions des examens ont été, en effet, remaniées, améliorées ou perverties, mais certainement changées quatre ou cinq fois depuis la loi de 1850. La seule liberté qui reste de la loi de 1850, c'est le droit pour tout Français âgé de 16 ans de subir les examens du baccalauréat et de conquérir ce premier grade, s'il en est reconnu capable par les examinateurs officiels. C'est ce dernier reste de liberté qui offusque les républicains et les libres-penseurs; c'est cela, bien plus que les conditions du baccalauréat, qu'ils veulent réformer, le *Phare de la Loire* l'avoue.

« Comme naguère on a puni les Jésuites, par la dispersion et l'exil, de leurs trop nombreux succès à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole de Saint-Cyr, etc., on a aussi cherché des prétextes pour écarter du baccalauréat des rivaux incommodes par leurs succès. Des raisons honnêtes, il n'y en a pas, et les hommes compétents savent à quoi s'en tenir. Mais les journalistes du parti ne sont pas en peine d'inventer des calembredaines comme le *Patriote*, qui accuse la Faculté de Rennes de ses tendances à un spiritualisme étroit, voisin (sic) du mysticisme clérical. » C'est de la force de cet imbécile député, qui, l'autre jour, à la Chambre, essayait de dénigrer la littérature du clérical Bossuet. Comment arrive-t-il donc que, dans les épreuves de la licence, où se produit l'élite apparemment, le mysticisme clérical n'empêche pas les étudiants ecclésiastiques de remporter de nombreux succès et de prendre souvent le premier rang, même à Paris, où se rencontrent les étudiants peu mystiques de l'Ecole normale supérieure ?

« Le fait est que le « mysticisme clérical » ne paraît pas prêt de se laisser battre et dominer par le laïcisme rationaliste, même dans l'ordre du savoir purement humain : c'est ce qui exaspère les modernes persécution abâtardi; c'est ce qu'ils veulent réformer », comme ils disent. En même temps qu'ils nous accusent d'obscurantisme, ils ont le rétrat de nous interdire les lettres et les sciences et de nous ôter la liberté de prouver au monde que la foi chrétienne fortifie, au lieu de l'affaiblir, le travail fécond et l'activité de toutes les puissances intellectuelles. Ce sont les jadis de Julien l'Apostat : tous les ennemis du christianisme ont cette même peur de la liberté, ce même besoin de proscription et de tyrannie. »

trôleur général de l'armée et président de la Société, pour être classés et annotés.

Les notes obtenues seront publiées ultérieurement.

Le Président,
G. DOUSSAIN.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Concours du 9 août 1885

Fusil Gras, à 200 mètres.

Tireurs.....	25
Balles tirées.....	450
Balles mises.....	85
Nombre de points.....	430
Résultat: 56.66 p. 0/0.	

CIBLE A.

1^{er} prix, un revolver Galland, avec diplôme: M. Broum, sergent au 70^e territorial d'infanterie.

2^e prix, une paire de fleurets, avec diplôme: M. Poichaud, soldat au 70^e territorial d'infanterie.

3^e prix, une paire de statuettes, avec diplôme: M. Davy, jeune soldat de 1883.

4^e prix, une médaille vermeil, avec diplôme: M. de Guibert, lieutenant à la 5^e compagnie de remonte.

5^e prix, un poignard, avec diplôme: M. Perreau, membre honoraire.

6^e prix, une paire de suspensions, avec diplôme: M. Chaussepied, caporal de réserve.

7^e prix, une médaille bronze (grand module), avec diplôme: M. Pelou, lieutenant au 9^e territorial du génie.

8^e prix, une médaille vermeil, avec diplôme: M. Doussain, capitaine au 70^e territorial d'infanterie.

9^e prix, une médaille argent, avec diplôme: M. Triboulet, membre honoraire.

10^e prix, une médaille bronze, avec diplôme: M. Roland, lieutenant de réserve au 20^e chasseurs à cheval.

CIBLE B.

1^{er} prix, une médaille bronze, avec diplôme: M. Broum, sergent au 70^e territorial d'infanterie.

2^e prix, une épingle-insigne en vermeil: M. Chaussepied, caporal de la réserve.

3^e prix, une épingle-insigne en argent: M. de Guibert, lieutenant à la 5^e compagnie de remonte.

La séance indiquée pour le dimanche 16 août 1885 devra être rayée du tableau de service de l'armée.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

UN LIVRE DU GÉNÉRAL DE GALLIFFET.

On achève d'imprimer le livre du général de Galliffet sur la démocratie et l'armée.

Les amis du général disent qu'il fera paraître en même temps une brochure où il résumera ce qu'il pense des lois militaires récemment discutées.

Le directeur du *Journal d'Indre-et-Loire* a reçu la lettre suivante d'un républicain dégoûté, à qui il ne déplait pas de voir sa lettre publiée:

« Chinon, 30 juillet 1885. »

« Monsieur le directeur,

« Depuis 1870, j'avais soutenu le parti républicain, en homme indépendant, toutefois, espérant qu'il nous donnerait la paix, la prospérité, l'union à l'intérieur, et le respect à l'extérieur.

« Je me suis, hélas! bien cruellement trompé.

« En présence de l'instabilité et du défaut d'esprit de suite gouvernementale, de la dilapidation flagrante et toujours croissante de nos finances, de l'abus de la liberté de la presse qui n'est que de la licence, de l'incurie de nos ministres et des hauts fonctionnaires qui distribuent des postes élevés à des personnes qui ne connaissent rien aux affaires, et des attaques incessantes contre la religion et ses représentants, etc., je suis dégoûté aujourd'hui de la République et je romps franchement et hautement avec ceux qui la soutiennent.

« Je viens donc me rallier sincèrement et loyalement au parti conservateur en général, mais particulièrement à celui qui a pour chef Son Altesse Royale M. le comte de Paris.

« Recevez, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

» Georges MARTIN,
» Agriculteur, rue de la Lamproie,
à Chinon. »

TOURS.

L'accident du pont Saint-Symphorien.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Nous avons recueilli de nouveaux détails sur l'accident du pont de Saint-Symphorien. L'état des victimes était plus grave que nous ne le pensions. Le sieur Lubert, le moins grièvement atteint, est cependant dans un triste état: la mâchoire est fracassée d'un côté et le sang coule de diverses blessures. Quant à l'infortuné Bussy, on nous apprend qu'il est décédé vendredi soir au petit hôpital Saint-Gatien, où on l'avait transporté après l'accident.

« Bussy, ouvrier charpentier, était âgé de 40 ans et demeurait rue Colbert, 138; il était marié et père de deux enfants en bas âge; il avait laissé à Paris sa femme et ses enfants pour venir à Tours.

« La police a ouvert une enquête pour savoir à qui doit incomber la responsabilité de ce triste accident.

« Le sieur Lubert, le contre-maître interrogé, a prétendu que quelques instants avant la chute il avait essayé le câble et l'avait trouvé en bon état de résistance. »

L'Académie de médecine vient d'examiner un appareil fort curieusement imaginé, que son auteur appelle le « mégaloscope » et à l'aide duquel les médecins pourront explorer l'intérieur du corps de leurs malades.

Comme description, c'est fort simple. Une forte sonde porte à son extrémité une petite lampe électrique à incandescence, au-dessus de laquelle sont des lentilles grossissantes et un microscope. Avec cela, on peut voir — et le grossissement est considérable — les lésions de toutes les cavités.

Publications de mariage.

Edmond Pasquier, comptable, de Saumur, et Madeleine-Mélanie Redon, sans profession, de Limoges.

Marie-Louis-François-Eugène Boudet, docteur en droit, de Limoges, et Virginie-Marie-Jeanne de Lagrange-Labaudie, sans profession, de Saumur.

Léon-Ernest Pinault, notaire, de Saumur, et Marie-Louise Juchault, sans profession, de Tours.

Louis Jereau, cultivateur, à Longué, précédemment à Saumur, et Marie-Gabrielle Fourcher, cultivatrice, de Longué.

Jean-Léopold Lecomte, cavalier de manège, de Saumur, et Blanche-Eugénie Bresson, lingère, de Vernou-le-Fourrier.

Eugène Amand, cocher, de Varennes (Seine-et-Marne), et Marie-Louise Étourneau, sans profession, de Gennes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 août.

La Bourse de Londres est faible et les Consolidés arrivent en baisse de 1/16. A Paris, un syndicat travaille à faire la hausse malgré tout.

Les rentes françaises sont un peu plus fermes. Les achats se portent principalement sur le 3 0/0. Le 3 0/0 est à 80.85, l'amortissable à 82.45, le 4 1/2 à 108.85.

L'action du Crédit Foncier de France se tient ferme à 1,310. La progression des bénéfices de cet établissement peut se prévoir pour ainsi dire mathématiquement et d'après les résultats acquis on a le droit de dire que dans dix ans le Crédit Foncier tiendra la moitié de la dette hypothécaire de la France.

Les obligations communales 1880 et foncières 1885 sont activement recherchées. Il y a une grande marge de hausse pour ces excellents titres qui ont l'avantage de se prêter à toutes les conventions de la petite épargne.

La Société Générale est ferme sans changement. L'obligation Est-Algérien est recherchée à 347. Le Rio-Tinto est ferme.

Le Suèz est encore lourd à 2,012.

Malgré les efforts faits pour raffermir les cours du Panama, ce titre baisse et est complètement délaissé.

Les chemins français sont calmes.

Nous recommandons l'excellente *Huile d'olive* surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confon-

dre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

AGENCE HAVAS

Le conseil d'administration de la Société anonyme « AGENCE HAVAS » prévient MM. les actionnaires que, en conformité des résolutions prises par l'assemblée générale du 23 juillet dernier, il sera payé, en échange du coupon n° 12, une somme de 15 fr. (impôt à déduire) pour complément du dividende de l'exercice 1884. Ce paiement aura lieu à partir du 15 août, aux *Caisseries de la Société Générale*, 54 et 56, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales en province.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Sommaire du 8 août:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Sir Moses Montefiore; La fête de la Basse-Motte; Beaux-Arts: *Autour du piano*, tableau de M. Fantin-Latour; 1870-1880, tableau de M. Bettanier; M. Milne-Edwards; Tir fédéral à Berne; Les quais d'Anvers; Les excavateurs de Panama. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — *Les Commerçants d'une ville d'eau* (nouvelle), par Louis Régis. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lassalle. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES: Réunion des zouaves pontificaux à la Basse-Motte. — M. Moses de Montefiore. — *Autour du piano*, tableau de M. Fantin-Latour. — M. Milne-Edwards. — Le tir fédéral à Berne. — 1870-1880, tableau de M. Bettanier. — Inauguration des quais d'Anvers. — Les excavateurs de Panama. — Echecs. — Rébus.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 228 (9 août). Les républicains et les finances de la France. Concours de Calvitie. Ce que coûte le Tonkin. Avis aux contribuables. Le déficit. Polichinelle (beau portrait d'un J. F., par Ludovic). Vive le Roi! (poésie). M. Prudhomme (actualité). M. Clémenceau à Bordeaux. La République fait-elle des économies? Les obsèques de l'amiral Courbet. Bazas de la République, etc., etc.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEOPROY.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.



TAPIOCA
J. CARRÈRE
NANTES

Qualité Supérieure
En vente dans toutes
les bonnes maisons
d'Épicerie et Comestibles

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT
MENIER

Exiger le véritable nom

Marché de Saumur du 8 Août

Blé nouveau (l'h.)	15 12	Huile de noix	50 120
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15	Graine trèfle	50
Froment (l'h.)	77	— lin.	50
Halle, moy ⁿ	77	— luzerne	50
Seigle.	75	Foin (dr. c.)	780 6000
Orge	65	Luzerne	780 6000
Avoine h. bar.	50	Paille	780 40
Fèves.	75	Amandes . . .	50
Pois blancs . . .	80	Cire jaune . .	50 100
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—
Chenevils	50	—	—
Farine, culas.	157	—	—

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE DE FRANCE.

SECTION DE SAUMUR.

Les cours sont suspendus jusqu'après la distribution solennelle des prix accordés par la Société, laquelle cérémonie doit avoir lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Ferdinand Lesseps, vers le 25 octobre prochain.

Tous les travaux de l'armée exécutés par les topographes saumurois ont été transmis à M. l'Intendant général Martinie, con-

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
1^o Une Maison
Sise à Saumur, place de la Bilange, n^{os} 17 et 18,

Comprenant : 2 magasins, corridor, caves, 1^{er} étage, 2^e étage, mansardes, greniers. Elle est louée par bail 1,050 fr.

2^o UNE

GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ

Sise à Saumur, rue de la Chouetterie et rue Verte, n^{os} 7 et 9,

Autrefois occupée par M. RATOUIS.

Cette propriété qui comprend : maison bourgeoise, caves, écuries, bureaux, servitudes, cour, vastes jardins, le tout contenant 45 ares environ, est louée à M. Forges et à M. Roy, horticulteur.

Grandes facilités de paiement.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire à Saumur. (680)

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE
FONDS DE CHAPELLERIE
Et Articles militaires
Situé à Saumur, rue d'Orléans, n^o 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

Étude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

A VENDRE
A L'AMIABLE
PROPRIÉTÉ
D'un seul tenant,

Entourée de chemins, propre à faire un vignoble, contenant 4 hectares 9 ares environ. Maison d'habitation et servitudes. Située près la ville de Bourgueil.

S'adresser à M^e FLEURIAU. (669)

A LOUER
PRÉSENTÉMENT
Rue de la Petite-Bilange,
APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.
S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A LOUER
PRÉSENTÉMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

CANOT à Vendre

S'adresser, aux BAINS CIVILS.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le Samedi 22 Août 1885, à 1 heure, en l'étude et par le ministère dudit M^e PINAULT, notaire,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS :

1^o Une MAISON, sise à Saumur, rue de la Comédie, louée par bail à M. Loitière, négociant, moyennant 1,200 fr. par an ;

2^o Une autre MAISON, située à Saumur rue de la Tonnelle ; occupée par M^{me} veuve Gournet, débitante ;

3^o Et une jolie PROPRIÉTÉ, sise à Dampierre, canton des Ruelles, avec terrasse sur la route et vue magnifique sur la Loire, comprenant : chalet, caves, jardins, vigne, pressoir, d'une contenance de 2 hectares 20 ares environ qui pourront être détaillés au gré des amateurs.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. LUDOVIC PROUST, rue Dacier, à Saumur, et à M^e PINAULT, notaire. (684)

A LOUER
ANCIENNE MAISON LAVOYE
Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

BAINS DE MER
Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)
Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 49 0/0 de réduction,

A LOUER
Deux Châteaux
Sur la Plage.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

A LOUER DE SUITE
MAGASIN
Grand'Rue, n^o 1, maison Lardé.

A VENDRE
UNE CAVE
Propre au commerce des vins.
Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (643)

A VENDRE
Moteur à Gaz
Système BENIER frères.
Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

A VENDRE
Très-beau CHIEN couchant, parfaitement dressé pour la chasse.
S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX, à Montfort. (629)

A CÉDER
DE SUITE
MAGASIN D'ÉPICERIE
Et Mercerie.

Très-bien achalandé, situé rue des Capucins, à Saumur.

S'adresser à M^{me} BOURT, qui exploite le magasin. (671)

CABINET D'AFFAIRES
DE
M. G. BOUSSAIN
Syndic de faillites,
10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires.
Arbitrages et expertises complètes.
Recouvrements et renseignements, etc., etc.
Consultations absolument gratuites.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçu jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à l'Usine hydraulique de Saumur :

1^o Pour le service des bureaux, un jeune homme ayant une bonne écriture ;

2^o Pour le service de la Ville, un jeune garçon désirant apprendre le métier de plombier et gagner de suite.

Inutile de se présenter sans de bonnes références. (682)

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

ON DEMANDE de suite, au château de Lamotte, un célibataire de 20 à 30 ans, bon chasseur et sachant pauser les chevaux.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUERIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes
Sous la direction de M^{lle} Julie GOUARÉ
On s'abonne, à Saumur,
au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :
Edition mensuelle, sans annonces ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.
Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et de toutes provenances. Cboix considérable de Cuisinières en fonte, sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, défiant toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé, de toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs. Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, ferblanc et zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUR à l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises.

Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVÉ,
Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR											
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir								
8	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	5 10	9 30	
9	13	matin	omnibus-mixte.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	Chacé.	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	5 20	9 30	
1	25	soir	—	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»	PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	5 20	9 30	
3	32	—	express.	6 39	7 52	9 27	1 40	4 30	8 19	Montreuil.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Saumur.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 23	7 15	11 10	
7	15	—	omnibus.																								
10	36	—	(s'arrête à Angers).																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.											
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir							
8	21	—	—	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	5 50	12 50	6 15	8 35	11 55	7 15	9 35	11 55	
9	37	—	—	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 18	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	9 51	9 55	6 29	1 38	7 15	9 35	11 55	7 15	9 35	11 55	
12	48	—	—	7 02	8 04	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 28	4 37	8 06	Arçay.	8 37	3 4	10 14	6 55	1 57	7 30	9 50	11 55	7 15	9 35	11 55	
4	44	—	soir, omnibus-mixte.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	7 30	2 53	8 15	10 35	11 55	7 15	9 35	11 55	
7	4	—	—	7 29	8 21	2 23	5 19	9 13	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	8 49	3 58	9 15	10 35	11 55	7 15	9 35	11 55	
10	24	—	—												Polliers	10 35	4 56	13 1	9 24	4 38	11 1	10 35	11 55	7 15	9 35	11 55	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur.